







#### Webinaire

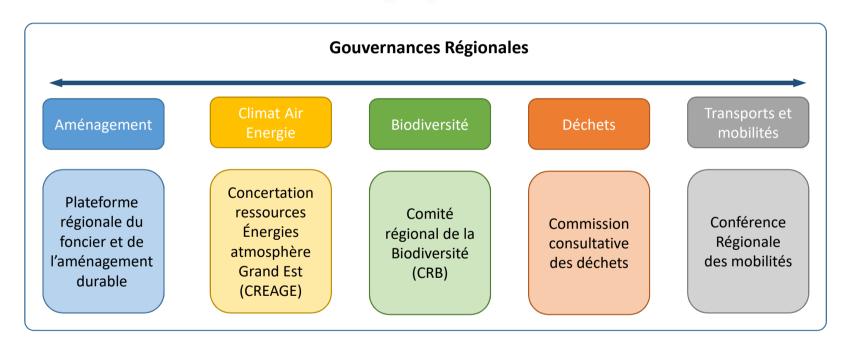
« Concevoir un projet de développement économique en contexte ZAN »

Lundi 28 février 2022



## **♦** Présentation de la plateforme













# Présentation de la plateforme

### **Outil partenarial**

### Plusieurs types d'actions

- Groupes de travail: prioritairement à destination des techniciens, travail collaboratif et productif
  - Nature en Ville
  - Observation locale
  - Friches
  - Désimperméabilisation (nouveauté 2022)
- Webinaires / séminaires : Exploration d'une thématique avec des regards d'experts et des retours d'expériences.
- Sensibilisation / Formation : Partage de regards d'experts sur un sujets très précis.

Replays et supports disponible sur foncier-amenagement.grandest.fr











**Modification du SRADDET** 

## LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU BILAN





- Répond aux enjeux régionaux et locaux y compris face à la crise covid
- A contribué à « faire Région » et à renforcer les coopérations
- Porteur d'une stratégie régionale attendue et partagée
- Aspect « intégrateur » très apprécié
- Perçu comme clair, lisible et pédagogique



### Axes d'amélioration

- Adaptation au réchauffement climatique trop peu intégré aux documents cibles
- Connaissance inégale des objectifs et règles
- Besoin de communication permanent
- Jugé faiblement « règlementaire »
- Volet « transport et mobilités » jugé peu ambitieux et peu adapté aux territoires ruraux
- Lien jugé faible avec l'économie

### **Bilan qualitatif**

- 19 entretiens en bilatéral (SCoT, PLU(i), PNR, consulaire...)
- Questionnaire en ligne (124 réponses)

### **Evolutions possibles**

- Intégrer une dimension de préservation des paysages et patrimoines
- Valoriser les grands itinéraires régionaux (véloroutes et itinérances touristiques)
  - Renforcer la « territorialisation »
- Plusieurs lois publiées depuis l'arrêt en décembre 2018 (loi mobilités, résiliences et climats, déchets et économie circulaire)
- Publication des nouveaux SDAGE début 2022
- Nouveaux plans et stratégies régionaux

Progressions du cadre de référence





### **4 OBJECTIFS POUR LA MODIFICATION**

1 ENRICHIR

**ENRICHIR** Grand Est Territoires notamment sur le éléments peu traités dans sa version actuelle (ex : paysages et patrimoine) et renforcer le fil rouge de l'adaptation au réchauffement climatique.

2 AMÉLIORER

La Région, interpellée par certaines critiques souhaite **AMELIORER** certains aspects du schéma (par ex : **volet transport et mobilités**).

3 CLARIFIER

**CLARIFIER** en revoyant l'écriture de certaines dispositions opposables afin de renforcer leur transposabilité dans les documents cibles.

4 ACTUALISER

**ACTUALISER** le SRADDET afin d'y intégrer à la fois **les dernières innovations législatives et notamment les lois « Climat et Résilience »** porteuse l'objectif de Zéro Artificialisation Nette **et « Déchets et Economie Circulaire »** mais aussi les travaux et les **avancées des politiques sectorielle régionales**.



### LES ENJEUX DE LA MODIFICATION



#### Préserver l'essentiel de Grand Est Territoires :

- La procédure de « modification » permet d'apporter des ajustements
- Document de qualité porteur d'une stratégie à moyen et long terme
- Précurseur sur de nombreux domaines

#### Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) mais pas que :

- Adaptation au changement climatique comme fil rouge
- De nombreux objectifs Economie Circulaire et Déchets seront revus
- Demandes fortes pour des orientations régionales en transport pour les milieux ruraux
- Volonté régionale de renforcer la partie « Paysages et Patrimoine »

#### Le ZAN une modification majeure des modalités d'aménagement

- La loi impose un objectif de réduction de la consommation de foncier pour atteindre le ZAN à 2050
- Passage d'une logique de foncier comme vecteur de développement à une logique de développement à foncier constant
- Un impact sur l'ensemble des activités (habitat, économie, infrastructure, agriculture, énergie...)

Mobilisation de tous les territoires et acteurs



### **CALENDRIER**



